



Franco-allemand en Thuringe (12-14 ans)



7 au 14 juillet

Tu souhaites améliorer ton allemand en t'amusant ? Le Franco-allemand en Thuringe est fait pour toi ! Se faire de nouveaux amis et apprendre en s'amusant seront les maîtres mots de ce séjour franco-allemand.

320 €

Chambres à partager



20 participants



CVJM Haus Hoheneiche 4 Hoheneiche,
07422 Saalfelder Höhe, Allemagne



Transport collectif à partir de Strasbourg

Les YMCA Alsace en partenariat avec les CVJM Erfurt repartent en vacances ensemble pour la 5ème année consécutive ! Cette fois, nous t'emmenons en Allemagne en pleine forêt de Thuringe dans la maison CVJM de Hoheneiche.

Grâce à des activités linguistiques quotidiennes avec tes futurs amis allemands et des animateurs bilingues, l'allemand n'aura plus de secret pour toi à la fin du séjour !

Les mots d'ordre pour ce camp sont le vivre-ensemble, la découverte et le plaisir en plein air ! Diverses activités vont t'être proposées pendant ces vacances qui s'annoncent déjà inoubliables : canoë, baignade, balades en forêt, travail du bois... et nous attendons encore tes idées et tes envies !

Que tu aies des connaissances en allemand ou non, ce séjour est fait pour toi !



YMCA—UCJG Alsace

+33 (0)9 52 28 47 60

secretariat@ucjgalsace.org

ucjgalsace.org

Les séjours YMCA, Une expérience inoubliable...

Modalités d'inscription & règlement des séjours

Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné d'informations plus détaillées sur le séjour.

Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

À réception de ces documents, une confirmation d'inscription vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci devra être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides financières (Bons Vacances de la CAF, bons VACAF, mairies, comités d'entreprise...). Nous acceptons également les chèques-vacances ANCV.

Le prix

Il comprend :

- la cotisation à l'association ainsi qu'une assurance responsabilité civile
- l'assurance rapatriement pour les séjours à l'étranger.

Il ne comprend pas :

- le transport jusqu'au lieu de séjour ou point de rencontre (sauf mention contraire). Nous comptons sur les parents pour accompagner les enfants. Pour les séjours financés par l'OFAJ et Erasmus+, le remboursement d'une partie des frais de transport est proposé. Pour certains séjours, un voyage collectif peut être organisé moyennant des frais supplémentaires. Se renseigner auprès des organisateurs.
- les frais de santé : s'il y a nécessité d'acte médical, le remboursement des frais engagés sera demandé aux familles à la fin du séjour.

Afin que nos séjours soient accessibles au plus grand nombre, les YMCA France ont fait le choix d'organiser des séjours subventionnés, ce qui permet de réduire significativement le coût.



Les associations YMCA Centre Azur, Core, YMCA-UCJG Alsace, UCJG-YMCA Loire, Le Rocheton et Villeneuve-lès-Avignon sont membres de l'Alliance nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro : IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende, 79038 Niort cedex 9. Conformément à la directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013, transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, YMCA France, adhérente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, permet à ses consommateurs de faire appel à un médiateur si tout litige ne peut être réglé à l'amiable. Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais déjà réglés (hors acompte) seront proposés.



Document non contractuel.